



5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

Genève, le 2 août 2010

INTENSIFIER L'ACTION PARLEMENTAIRE SUR LES MIGRATIONS ET LE DEVELOPPEMENT
Séance d'examen et de suivi organisée dans le cadre de la 123^{ème} Assemblée de l'UIP

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le programme de la 123^{ème} Assemblée de l'UIP (Genève, 4-6 octobre 2010) prévoit une séance d'examen et de suivi sur les mesures prises par les parlements et par l'UIP pour donner effet à la résolution intitulée *Migrations et développement* adoptée par la 113^{ème} Assemblée de l'UIP. Cette réunion est étroitement liée aux préparatifs du *Quatrième Forum mondial sur la migration et le développement*, qui se tiendra à Puerto Vallarta (Mexique), en novembre 2010.

Cette réunion se déroulera le mardi 5 octobre, de 9 à 11 heures, dans la salle 3 du CICC. Vous trouverez ci-joint une note d'orientation décrivant les objectifs généraux et les modalités de cette réunion.

J'aimerais inviter votre délégation à la 123^{ème} Assemblée de l'UIP à désigner un ou plusieurs de ses membres pour participer à cette séance et prendre part à ses délibérations. Nous comptons sur votre soutien et sur la participation active de votre délégation à cet exercice.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

Anders B. Johnsson
Secrétaire général



INTENSIFIER L'ACTION PARLEMENTAIRE SUR LES MIGRATIONS ET LE DEVELOPPEMENT
Séance d'examen et de suivi organisée dans le cadre de la 123^{ème} Assemblée de l'UIP
(Genève, 5 octobre 2010)

NOTE D'ORIENTATION

Informations générales

Il y a cinq ans, la 113^{ème} Assemblée de l'UIP a adopté par consensus une résolution sur le thème *Migrations et développement*. Ce document est devenu une déclaration de politique générale essentielle de l'UIP où est définie l'approche globale de la question multiple des migrations internationales, qui a de fortes chances d'occuper le devant de la scène mondiale dans les prochaines années. Cette résolution, qui s'adresse à la fois aux gouvernements et aux parlements, souligne la nécessité d'appliquer des politiques systématiques, complètes et coordonnées en matière de migrations, aux échelons tant national qu'international.

Trois ans plus tard, l'UIP a adopté une résolution de suivi qui mettait l'accent en particulier sur la situation des travailleurs migrants du point de vue des droits de l'homme. Il y est recommandé, entre autres, d'inclure systématiquement les migrations dans le programme de dialogue parlementaire entre les pays d'origine, de transit et de destination.

L'UIP organise à intervalles réguliers des séances d'examen et de suivi des mesures prises par les parlements et l'Organisation au regard de ses résolutions. Ces réunions servent non seulement à contrôler de près la mise en œuvre des résolutions, mais aussi à actualiser les politiques et à coordonner les positions à la lumière d'éléments nouveaux, notamment des discussions qui ont lieu dans le cadre des instances compétentes des Nations Unies.

La prochaine Assemblée de l'UIP, qui se tiendra à Genève du 4 au 6 octobre 2010, est une bonne occasion pour organiser une séance d'examen et de suivi sur les migrations internationales.

La situation économique mondiale se caractérise par de nouveaux défis qui rappellent à quel point les migrations et le développement sont liés entre eux. De plus, comme l'ont laissé entendre certains spécialistes réputés des migrations internationales, la question de la gouvernance mondiale des migrations est cruciale, car il n'existe plus de frontière nette entre les pays "d'envoi" et les pays "d'accueil".

Cette séance spéciale sur les migrations internationales intervient alors que se prépare le *Quatrième Forum mondial sur la migration et le développement*, qui se tiendra à Puerto Vallarta (Mexique), du 8 au 11 novembre 2010, avec pour thème central "Partenariats pour les migrations et le développement humain : prospérité partagée - responsabilité partagée". Les organisateurs de cette réunion entendent relancer le débat sur certaines questions jusque-là négligées, car jugées trop complexes pour des discussions multilatérales. Il s'agit notamment

des causes profondes des migrations internationales, de l'examen des migrations dans une perspective de développement humain, des notions de prospérité et de responsabilité partagées, des partenariats entre pays d'origine, de transit et de destination, et de l'incidence des changements climatiques sur les migrations et le développement.

Le fait que la prochaine Assemblée de l'UIP se tienne à Genève - point de convergence mondial des connaissances sur la question des migrations, avec la présence de plusieurs organisations onusiennes et autres traitant ce sujet (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme [HCDH], Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR], Organisation internationale pour les migrations [OIM] et l'Organisation internationale du travail [OIT]) - devrait contribuer à enrichir les débats et à jeter les bases de partenariats durables.

Objectifs

- Evaluer la mise en œuvre des résolutions et décisions de l'UIP traitant des migrations et du développement, notamment les mesures de suivi prises à l'échelon national.
- Faire le bilan des manifestations et initiatives organisées par les assemblées parlementaires et autres organisations régionales et sous-régionales, en collaboration avec l'UIP.
- Actualiser les informations sur les activités des différents organismes intergouvernementaux, notamment l'ONU, pour traiter les questions de migrations et de développement de manière exhaustive et harmonieuse, en étant attentif en particulier à l'apparition de nouvelles questions telles que les liens entre changements climatiques et migrations.
- Débattre de ce qui permettrait d'améliorer l'élaboration et l'administration des politiques de développement à l'échelon international.
- Envisager des moyens d'associer de plus près les parlements et l'UIP au Forum mondial sur la migration et le développement, notamment à sa quatrième réunion, qui se tiendra au Mexique en novembre 2010.
- Procéder au lancement d'une nouvelle publication de l'UIP, qui devrait s'intituler *Guide parlementaire sur les migrations et les droits de l'homme*.
- Formuler des propositions en vue d'une plus grande action parlementaire sur les migrations et le développement aux échelons national et international.

Modalités

Conformément au programme provisoire de la 123^{ème} Assemblée de l'UIP (<http://www.ipu.org/conf-f/123agnd.htm#programme>), la réunion sur les migrations et le développement se tiendra le mardi 5 octobre, de 9 à 11 heures. Elle fera partie intégrante des travaux de l'Assemblée, ce qui signifie que les 155 Parlements membres de l'UIP sont automatiquement invités à y participer. Il convient néanmoins de noter que cette réunion figure parmi une série de manifestations parallèles organisées dans le cadre de l'Assemblée et que le nombre de délégations présentes pourrait donc être inférieur aux attentes.

Les débats seront informels et interactifs pour donner lieu à un dialogue constructif. Pour donner davantage de poids à cette rencontre, les débats pourraient être conduits par le Président de l'UIP. Les présentations thématiques seront les suivantes :

- *Aperçu général des rapports sur la suite donnée à la résolution adoptée par l'UIP en 2005 sur les migrations et le développement et présentation du nouveau manuel de l'UIP sur les migrations et les droits de l'homme*
Mme Rosario Green, membre du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP
- *Favoriser le débat sur les partenariats et les synergies nécessaires pour traiter les causes, les problèmes et les conséquences des migrations sur le développement et du développement sur les migrations : mise à jour sur la préparation du Forum mondial sur la migration et le développement de Puerto Vallarta*
Monsieur l'Ambassadeur Juan Manuel Gómez Robledo, Président en exercice du Forum, édition 2010, Vice-Ministre des affaires étrangères du Mexique chargé des affaires multilatérales et aux droits de l'homme
- *Faciliter une approche et une réponse internationales aux problèmes de migrations : Comment renforcer la coopération et la collaboration mondiales ?*
Monsieur l'Ambassadeur Sergio Marchi, ancien parlementaire et Ministre de la citoyenneté et de l'immigration du Canada et Commissaire à la Commission mondiale des Nations Unies sur les migrations internationales
- *Veiller au respect des droits fondamentaux des migrantes en Europe. Conclusions de la Conférence régionale sur le thème "migrations et violences à l'encontre des femmes en Europe", organisée conjointement par l'UIP et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Paris, 10-11 décembre 2009)*
M. Paul Wille, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Chaque présentation sera suivie d'une brève séance de questions-réponses. L'auditoire sera invité à formuler des commentaires et observations, non seulement les délégués parlementaires, mais aussi les représentants d'organisations ayant le statut d'observateur (HCDH, HCR, OIM et OIT), auxquels il pourrait être expressément demandé d'être présents dans la salle et prêts à contribuer au débat.

Résultats

Cette réunion n'est pas un organe décisionnaire et n'a pas pour objet d'adopter des résolutions officielles. Toutefois, les délibérations en seront rapportées en détail dans le compte rendu officiel de l'Assemblée.

A la fin de la séance, le Président résumera le débat en mettant l'accent sur les propositions et recommandations propres à être transposées en politiques publiques. Son résumé et les propositions relatives aux mesures à prendre seront transmis au Forum, à titre de contribution parlementaire à la réunion de Puerto Vallarta.